



## Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Téléphone : 03 29 79 56 00

## Permanence du Maire

Madame le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

## Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 19 décembre 2019 à 18h15 en Mairie.

## À la majorité

Alors que certains sont dans l'attaque gratuite et permanente, la majorité municipale est toujours concentrée à faire avancer les dossiers du territoire et à fédérer les énergies.

Ainsi, la construction de la salle « La Barroise », projet d'intérêt communautaire, avance. Nous ne pouvons que nous réjouir que notre territoire puisse bénéficier d'une salle multifonctions qui permettra d'accueillir des concerts, des spectacles, des salons et des événements pour nos entreprises, nos associations ou autre. Une salle qui va donner une attractivité nouvelle au territoire et qui bénéficiera au développement de Bar-le-Duc. La qualité du projet est reconnu puisqu'il a bénéficié de soutiens financiers importants de nombreux co-financeurs (État, Région Grand Est, GIP Objectif Meuse). Cet équipement ouvrira d'ici quelques semaines, pour le bonheur de tous. De nombreuses entreprises du territoire ont pu démontrer leur savoir-faire en travaillant sur la réalisation de cet équipement.

Le monde associatif n'est pas oublié non plus. En effet, d'ici quelques semaines, l'Espace Oudinot, ouvrira. Il s'agit de la requalification d'une friche de l'ancienne caserne Oudinot. Cet espace accueillera plusieurs comités départementaux sportifs ainsi que le Billard Club Barisien. Ce nouvel outil, construit en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, va permettre d'assurer un développement des activités sportives dans le département. C'est aussi une reconnaissance du rôle central de Bar-le-Duc dans le monde associatif meusien. N'oublions pas que le sport c'est aussi l'animation du territoire, le soutien à la formation technique et professionnelle, le soutien à l'emploi et bien entendu, un appui marqué à l'épanouissement des jeunes et moins jeunes.

Une jeunesse qui bénéficie désormais, à Bar-le-Duc, d'un outil de formation à distance au travers du Campus Connecté. Ainsi, les habitants du territoire peuvent se former dans cet espace situé au lycée Raymond Poincaré. Étudiants ou salariés peuvent bénéficier de formations à distance avec un coaching personnalisé. Ce projet, soutenu par la majorité municipale, conforte Bar-le-Duc puisqu'il n'existe que 13 structures de ce type en France, labellisées par l'État. Néobacheliers ou encore étudiants en réorientation peuvent donc avoir accès, depuis Bar-le-Duc, à 27 licences complètes (L1-L2-L3) potentiellement complétées par des L1 en ligne (77 identifiées dans Parcoursup), 21 BTS, 7 BTS agricoles, 4 DAEU A (littéraire) et B (scientifique) ainsi que par l'offre du CNED. C'est un PLUS non négligeable pour nos étudiants leur permettant d'étudier en Meuse.

Enfin, le nouveau marché couvert apporte une nouvelle attractivité à Bar-le-Duc. C'est un poumon important de la vie commerciale de notre ville qui donne une nouvelle dynamique. Cette réalisation a été fortement soutenue par l'État, la Région, le Département et le GIP Objectif Meuse. Elle s'inscrit aussi parfaitement dans le programme « Action Cœur de Ville » ce qui prouve, une nouvelle fois, la pertinence de ce projet reconnu au niveau national.

La majorité municipale est pleinement en action et continue ainsi le travail pour lequel les Barisiens nous ont donné mandat. Une mobilisation entière pour le territoire et sans polémique.

### Les élus de la majorité

## À l'opposition

### LA DÉMOCRATIE, C'EST POUR QUAND ?

#### « Des investissements pharaoniques pour quelques-uns ».

C'est en ces termes que les barisiennes et les barisiens s'expriment en ce moment sur le bilan de la majorité municipale. Une politique de transports inexistante. Des freins au développement des commerces et à l'installation de professionnels de santé. Des animations insuffisantes et un patrimoine oublié. Des écoles en mauvais état. La lutte contre le réchauffement climatique peu prise en compte. Du mépris pour les habitants en situation de pauvreté. Des associations qui peinent à trouver des dirigeants. Mais nous ne cessons pas d'entendre que tout va bien. Irresponsabilité ? Incompétence ? Les deux très certainement.

#### Parlons du bilan

Quels sont les bilans de la Municipalité au bout de plus de 5 ans de mandat ? Sur la santé et le développement des commerces ? L'agenda 21 ? L'animation de la ville ? La valorisation du patrimoine ? L'accompagnement social, l'urbanisme et l'éducation ? Les mêmes élus ne peuvent quand même pas briguer un nouveau mandat pour occuper les mêmes places !

#### et du rôle des élus.

Faire des chèques à des cabinets d'experts et à des promoteurs immobiliers ne suffit pas. La majorité municipale c'est 25 personnes. Mais où sont-elles ? Que font-elles depuis plus de 5 ans ? Ont-elles droit à la parole ? D'agir ? De proposer ? Apparemment non. Sont-elles en mesure de le faire ? Peut-être pas. La gestion municipale doit être faite par les 33 personnes du Conseil municipal. Toutes doivent être associées au travail et doivent être force de propositions et porteuses d'actions. Alors qui décide ? Pas seulement le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint. La gestion municipale n'est pas uniquement l'affaire des professionnels de la politique en poste depuis trop longtemps. Car pendant ce temps, la ville se meurt.

### Les élus de la liste « Bar-le-Duc Passionnément »

## À l'opposition

Texte non transmis par les élus de la liste "Bleu Marine"